Le sénateur MoDem Michel Mercier aurait aussi embauché son épouse

12/08/2017 à 11h41

Une “PME familiale” ? Selon les informations du Parisien, le sénateur MoDem du Rhône, Michel Mercier, déjà visé par une enquête préliminaire pour l’emploi de ses enfants comme assistantes parlementaires, aurait aussi fait travailler son épouse, Joëlle. L’enquête préliminaire concernant l’emploi de ses filles est élargie à l’embauche de son épouse Joëlle, révèle le quotidien.

Celle-ci aurait été sa collaboratrice “*sur une période allant de 1995 à 2009*“. Michel Mercier aurait expliqué aux enquêteurs qu’elle était chargée “*de faire le lien avec sa terre d’élection dans le Rhône*“.

Le “Canard enchaîné” avait révélé le 1er août que Michel Mercier avait employé ses deux filles : Véronique a été sa collaboratrice entre 2003 et 2012, dans des ministères ainsi qu’au Sénat, tandis que Delphine a travaillé pour lui à temps partiel pour 2.000 euros brut par mois, entre 2012 et 2014.

En conséquence, Michel Mercier a dû renoncer à rejoindre le Conseil constitutionnel, où il venait d’être nommé par le président du Sénat.

Employer des membres de sa famille n’est pas illégal, dès lors qu’il ne s’agit pas d’un emploi fictif. C’est ce que cherchent à vérifier les enquêteurs. Michel Mercier a été entendu mercredi par l’Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFF), à Nanterre. Il s’agissait d’une audition libre, précise “le Parisien”, l’ancien ministre n’a pas été placé en garde à vue ni mis en

examen.